

VILE DE BEDFORD												
Annexe B - GRILLE DES USAGES ET NORMES												
ZONE		RA-1	RA-2	RA-3	RA-4	RA-5	RA-6	RA-7	RA-8	RA-9	RA-10	
CLASSES D'USAGES PERMIS												
Résidentiel (R)												
Unifamilial	R1	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Bifamilial	R2											
Trifamilial	R3											
Multifamilial (4 logements et plus)	R4											
Mixte (résidentiel et commercial)	R5											
Maison mobile	R6											
Maison de chambres	R7											
Commercial (C)												
Services professionnels et d'affaires	C1											
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1										
	Catégorie 2 (Services administratifs)	C1-2										
	Catégorie 3 (Services personnels)	C1-3										
	Catégorie 4 (Services personnels spécialisés)	C1-4										
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5										
	Catégorie 6 (Ateliers d'artisan et d'artiste)	C1-6										
	Catégorie 7 (Services de métiers spécialisés)	C1-7										
	Catégorie 8 (Métiers spécialisés avec entreposage)	C1-8										
	Catégorie 9 (Services reliés aux communications)	C1-9										
Commerce de vente	C2											
	Catégorie 1 (Vente au détail - biens de consommation)	C2-1										
	Catégorie 2 (Vente au détail - biens et équipements)	C2-2										
	Catégorie 3 (Vente au détail et entreposage extérieur)	C2-3										
	Catégorie 4 (Vente en gros et entrepôt)	C2-4										
	Catégorie 5 (Vente de végétaux et d'accessoires)	C2-5										
Services reliés aux véhicules	C3											
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C3-1										
	Catégorie 2 (Vente de véhicules et de pièces)	C3-2										
	Catégorie 3 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C3-3										
	Catégorie 4 (Services reliés aux véhicules lourds)	C3-4										
	Catégorie 5 (Services reliés au transport)	C3-5										
	Catégorie 6 (Stationnement)	C3-6										
Restauration, boissons et divertissement	C4											
	Catégorie 1 (Restauration)	C4-1										
	Catégorie 2 (Consommation de boissons alcoolisées)	C4-2										
	Catégorie 3 (Établissements reliés au divertissement)	C4-3										
	Catégorie 4 (Spectacles érotiques)	C4-4										
Établissements d'hébergement	C5											
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C5-1										
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C5-2										
	Catégorie 3 (Centre d'accueil, centre pour personnes âgées)	C5-3										
	Catégorie 4 (Hébergement à des fins récréatives)	C5-4										
Services récréatifs, sportifs et culturels	C6											
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C6-1										
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C6-2										
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C6-3										
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C6-4										
	Catégorie 5 (Activités récréatives extérieures intensives)	C6-5										
	Catégorie 6 (Activités équestres)	C6-6										
	Catégorie 7 (Activités culturelles)	C6-7										
Industrie (I)												
Industrie artisanale	Aliments, bois, cuir, céramique, etc.	I1										
Industrie agricole	Transformation, services, recherche, agroalimentaire	I2										
Industrie légère	Sans entreposage extérieur	I3										
Industrie lourde	Avec entreposage extérieur	I4										
Industrie de haute technologie	Pharmaceutique, médical, informatique, électronique	I5										
Industrie d'extraction	Carrière, sablière et autres site miniers	I6										
Communautaire (P)												
Institutionnelle et administratif	Hôtel de ville, église, école, etc.	P1										
Récréatif	Terrain de jeux, parc, piste cyclable	P2										
Utilité publique	Caserne de pompiers, garage municipal, etc.	P3										
Agricole (A)												
Agriculture sans élevage	Culture du sol et végétaux	A1										
Agriculture avec élevage	Bovins laitiers et de boucherie, moutons	A2										
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	Porcherie, veaux de lait, renards	A3										
Services, commerces et industries	Vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	A4										
Usages agricoles spécifiques	Chenils, fourrières, pisciculture	A5										
BATIMENT PRINCIPAL												
Hauteur (étage)	min.	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	
	max.	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	
Marge de recul avant (m)	min.	7,6	7,6	7,6	8,5	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	
Marge de recul latérale (m)	min.	1,5	1,5	1,5	3 ⁽¹⁾	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
Somme des marges latérales (m)	min.	4,5	4,5	4,5	6 ⁽²⁾	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	
Marge de recul arrière (m)	min.	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	
STRUCTURE												
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Jumelée												
Contiguë												
RAPPORTS												
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Pourcentage maximal d'occupation du sol par le bâtiment principal	max.	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	
DISPOSITIONS SPÉCIALES												
PIIA												
PAE												
Zone à risque de crues												
Autres												
NOTES		(1) Cette marge peut être réduite à 2m lorsqu'un garage est jumelé à la résidence. (2) Cette marge peut être réduite à 5m lorsqu'un garage est jumelé à la résidence.										
AMENDEMENTS												

VILE DE BEDFORD									
Annexe B - GRILLE DES USAGES ET NORMES									
ZONE			RB-1	RB-2	RB-3	RB-4	RB-5	RB-6	
CLASSES D'USAGES PERMIS									
Résidentiel (R)									
Unifamilial	R1		●	●	●	●		●	
Bifamilial	R2		●	●	●	●		●	
Trifamilial	R3			●			●		
Multifamilial (4 logements et plus)	R4			●			●		
Mixte (résidentiel et commercial)	R5								
Maison mobile	R6								
Maison de chambres	R7						●		
Commercial (C)									
Services professionnels et d'affaires	C1								
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1							
	Catégorie 2 (Services administratifs)	C1-2							
	Catégorie 3 (Services personnels)	C1-3							
	Catégorie 4 (Services personnels spécialisés)	C1-4							
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5							
	Catégorie 6 (Ateliers d'artisan et d'artiste)	C1-6							
	Catégorie 7 (Services de métiers spécialisés)	C1-7							
	Catégorie 8 (Métiers spécialisés avec entreposage)	C1-8							
	Catégorie 9 (Services reliés aux communications)	C1-9							
Commerce de vente	C2								
	Catégorie 1 (Vente au détail - biens de consommation)	C2-1							
	Catégorie 2 (Vente au détail - biens et équipements)	C2-2							
	Catégorie 3 (Vente au détail et entreposage extérieur)	C2-3							
	Catégorie 4 (Vente en gros et entrepôt)	C2-4							
	Catégorie 5 (Vente de végétaux et d'accessoires)	C2-5							
Services reliés aux véhicules	C3								
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C3-1							
	Catégorie 2 (Vente de véhicules et de pièces)	C3-2							
	Catégorie 3 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C3-3							
	Catégorie 4 (Services reliés aux véhicules lourds)	C3-4							
	Catégorie 5 (Services reliés au transport)	C3-5							
	Catégorie 6 (Stationnement)	C3-6							
Restauration, boissons et divertissement	C4								
	Catégorie 1 (Restauration)	C4-1							
	Catégorie 2 (Consommation de boissons alcoolisées)	C4-2							
	Catégorie 3 (Établissements reliés au divertissement)	C4-3							
	Catégorie 4 (Spectacles érotiques)	C4-4							
Établissements d'hébergement	C5								
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C5-1							
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C5-2							
	Catégorie 3 (Centre d'accueil, centre pour personnes âgées)	C5-3							
	Catégorie 4 (Hébergement à des fins récréatives)	C5-4							
Services récréatifs, sportifs et culturels	C6								
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C6-1							
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C6-2							
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C6-3							
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C6-4							
	Catégorie 5 (Activités récréatives extérieures intensives)	C6-5							
	Catégorie 6 (Activités équestres)	C6-6							
	Catégorie 7 (Activités culturelles)	C6-7							
Industrie (I)									
Industrie artisanale	Aliments, bois, cuir, céramique, etc.	I1							
Industrie agricole	Transformation, services, recherche, agroalimentaire	I2							
Industrie légère	Sans entreposage extérieur	I3							
Industrie lourde	Avec entreposage extérieur	I4							
Industrie de haute technologie	Pharmaceutique, médical, informatique, électronique	I5							
Industrie d'extraction	Carrière, sablière et autres site miniers	I6							
Communautaire (P)									
Institutionnelle et administratif	Hôtel de ville, église, école, etc.	P1							
Récréatif	Terrain de jeux, parc, piste cyclable	P2							
Utilité publique	Caserne de pompiers, garage municipal, etc.	P3							
Agricole (A)									
Agriculture sans élevage	Culture du sol et végétaux	A1							
Agriculture avec élevage	Bovins laitiers et de boucherie, moutons	A2							
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	Porcherie, veaux de lait, renards	A3							
Services, commerces et industries	Vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	A4							
Usages agricoles spécifiques	Chenils, fourrières, pisciculture	A5							
BATIMENT PRINCIPAL									
Hauteur (étage)	min.		1	1	1 1/2	1	2	1	1
	max.		2	2	2	2	2	2	2
Marge de recul avant (m)	min.		6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6
Marge de recul latérale (m)	min.		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Somme des marges latérales (m)	min.		4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5
Marge de recul arrière (m)	min.		7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6
STRUCTURE									
Isolée			●	●	●	●	●	●	
Jumelée									
Contiguë									
RAPPORTS									
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.		2	4	2	2	4	4	2
Pourcentage maximal d'occupation du sol par le bâtiment principal	max.		30	30	30	30	30	30	30
DISPOSITIONS SPÉCIALES									
PIIA									
PAE									
Zone à risque de crues									
Autres									
NOTES									
AMENDEMENTS									

VILE DE BEDFORD

Annexe B - GRILLE DES USAGES ET NORMES

ZONE			RE-1	RE-2	RG-1	RG-2	RX-1	RX-2	RX-3
CLASSES D'USAGES PERMIS									
Résidentiel (R)									
Unifamilial	R1		●	●	●	●	●	●	●
Bifamilial	R2		●	●					
Trifamilial	R3								
Multifamilial (4 logements et plus)	R4								
Mixte (résidentiel et commercial)	R5								
Maison mobile	R6								
Maison de chambres	R7								
Commercial (C)									
Services professionnels et d'affaires	C1								
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1							
	Catégorie 2 (Services administratifs)	C1-2							
	Catégorie 3 (Services personnels)	C1-3							
	Catégorie 4 (Services personnels spécialisés)	C1-4							
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5							
	Catégorie 6 (Ateliers d'artisan et d'artiste)	C1-6							
	Catégorie 7 (Services de métiers spécialisés)	C1-7							
	Catégorie 8 (Métiers spécialisés avec entreposage)	C1-8							
	Catégorie 9 (Services reliés aux communications)	C1-9							
Commerce de vente	C2								
	Catégorie 1 (Vente au détail - biens de consommation)	C2-1							
	Catégorie 2 (Vente au détail - biens et équipements)	C2-2							
	Catégorie 3 (Vente au détail et entreposage extérieur)	C2-3							
	Catégorie 4 (Vente en gros et entrepôt)	C2-4							
	Catégorie 5 (Vente de végétaux et d'accessoires)	C2-5							
Services reliés aux véhicules	C3								
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C3-1							
	Catégorie 2 (Vente de véhicules et de pièces)	C3-2							
	Catégorie 3 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C3-3							
	Catégorie 4 (Services reliés aux véhicules lourds)	C3-4							
	Catégorie 5 (Services reliés au transport)	C3-5							
	Catégorie 6 (Stationnement)	C3-6							
Restauration, boissons et divertissement	C4								
	Catégorie 1 (Restauration)	C4-1							
	Catégorie 2 (Consommation de boissons alcoolisées)	C4-2							
	Catégorie 3 (Établissements reliés au divertissement)	C4-3							
	Catégorie 4 (Spectacles érotiques)	C4-4							
Établissements d'hébergement	C5								
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C5-1							
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C5-2							
	Catégorie 3 (Centre d'accueil, centre pour personnes âgées)	C5-3							
	Catégorie 4 (Hébergement à des fins récréatives)	C5-4							
Services récréatifs, sportifs et culturels	C6								
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C6-1							
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C6-2							
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C6-3							
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C6-4							
	Catégorie 5 (Activités récréatives extérieures intensives)	C6-5							
	Catégorie 6 (Activités équestres)	C6-6							
	Catégorie 7 (Activités culturelles)	C6-7							
Industrie (I)									
Industrie artisanale	Aliments, bois, cuir, céramique, etc.	I1							
Industrie agricole	Transformation, services, recherche, agroalimentaire	I2							
Industrie légère	Sans entreposage extérieur	I3							
Industrie lourde	Avec entreposage extérieur	I4							
Industrie de haute technologie	Pharmaceutique, médical, informatique, électronique	I5							
Industrie d'extraction	Carrière, sablière et autres site miniers	I6							
Communautaire (P)									
Institutionnelle et administratif	Hôtel de ville, église, école, etc.	P1							
Récréatif	Terrain de jeux, parc, piste cyclable	P2							
Utilité publique	Caserne de pompiers, garage municipal, etc.	P3							
Agricole (A)									
Agriculture sans élevage	Culture du sol et végétaux	A1							
Agriculture avec élevage	Bovins laitiers et de boucherie, moutons	A2							
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	Porcherie, veaux de lait, renards	A3							
Services, commerces et industries	Vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	A4							
Usages agricoles spécifiques	Chenils, fourrières, pisciculture	A5							
BATIMENT PRINCIPAL									
Hauteur (étage)	min.		1 1/2	1 1/2	2	1	2	1	1
	max.		2 1/2	2	2	2	2	2	2
Marge de recul avant (m)	min.		7,6	7,6	15	6,8	50	50	50
Marge de recul latérale (m)	min.		1,5	1,5	8	1,5	30	30	30
Somme des marges latérales (m)	min.		4,5	4,5	16	4,5	60	60	60
Marge de recul arrière (m)	min.		7,6	7,6	7,6	7,6	30	30	30
STRUCTURE									
Isolée			●	●	●	●	●	●	●
Jumelée									
Contiguë									
RAPPORTS									
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.		2	1	1	1	1	1	1
Pourcentage maximal d'occupation du sol par le bâtiment principal	max.		30	30	20	25	30	30	30
DISPOSITIONS SPÉCIALES									
PIIA			●	●					
PAE							●	●	●
Zone à risque de crues									
Autres									
NOTES									
AMENDEMENTS									

VILE DE BEDFORD

Annexe B - GRILLE DES USAGES ET NORMES

ZONE			CA-1			CB-1			CB-2			CB-3		
CLASSES D'USAGES PERMIS														
Résidentiel (R)														
Unifamilial	R1					●			●			●		
Bifamilial	R2					●			●			●		
Trifamilial	R3					●						●		
Multifamilial (4 logements et plus)	R4								●			●		
Mixte (résidentiel et commercial)	R5	●				●			●			●		
Maison mobile	R6													
Maison de chambres	R7													
Commercial (C)														
Services professionnels et d'affaires	C1													
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1	●			●			●			●		
	Catégorie 2 (Services administratifs)	C1-2	●			●			●					
	Catégorie 3 (Services personnels)	C1-3	●			●			●			●		
	Catégorie 4 (Services personnels spécialisés)	C1-4	●			●								
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5	●						●					
	Catégorie 6 (Ateliers d'artisan et d'artiste)	C1-6	●			●			●					
	Catégorie 7 (Services de métiers spécialisés)	C1-7				●						●		
	Catégorie 8 (Métiers spécialisés avec entreposage)	C1-8												
	Catégorie 9 (Services reliés aux communications)	C1-9												
Commerce de vente	C2													
	Catégorie 1 (Vente au détail - biens de consommation)	C2-1	●			●								
	Catégorie 2 (Vente au détail - biens et équipements)	C2-2	●			●			●				●	
	Catégorie 3 (Vente au détail et entreposage extérieur)	C2-3												
	Catégorie 4 (Vente en gros et entrepôt)	C2-4												
	Catégorie 5 (Vente de végétaux et d'accessoires)	C2-5												
Services reliés aux véhicules	C3													
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C3-1	●											
	Catégorie 2 (Vente de véhicules et de pièces)	C3-2				●								
	Catégorie 3 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C3-3												
	Catégorie 4 (Services reliés aux véhicules lourds)	C3-4				●								
	Catégorie 5 (Services reliés au transport)	C3-5												
	Catégorie 6 (Stationnement)	C3-6	●						●					
Restauration, boissons et divertissement	C4													
	Catégorie 1 (Restauration)	C4-1	●						●					
	Catégorie 2 (Consommation de boissons alcoolisées)	C4-2	●											
	Catégorie 3 (Établissements reliés au divertissement)	C4-3	●			●								
	Catégorie 4 (Spectacles érotiques)	C4-4												
Établissements d'hébergement	C5													
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C5-1												
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C5-2												
	Catégorie 3 (Centre d'accueil, centre pour personnes âgées)	C5-3												
	Catégorie 4 (Hébergement à des fins récréatives)	C5-4												
Services récréatifs, sportifs et culturels	C6													
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C6-1	●											
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C6-2												
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C6-3	●			●								
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C6-4												
	Catégorie 5 (Activités récréatives extérieures intensives)	C6-5												
	Catégorie 6 (Activités équestres)	C6-6												
	Catégorie 7 (Activités culturelles)	C6-7	●			●			●					
Industrie (I)														
Industrie artisanale	Aliments, bois, cuir, céramique, etc.	I1												
Industrie agricole	Transformation, services, recherche, agroalimentaire	I2												
Industrie légère	Sans entreposage extérieur	I3												
Industrie lourde	Avec entreposage extérieur	I4												
Industrie de haute technologie	Pharmaceutique, médical, informatique, électronique	I5												
Industrie d'extraction	Carrière, sablière et autres site miniers	I6												
Communautaire (P)														
Institutionnelle et administratif	Hôtel de ville, église, école, etc.	P1				●					●		●	
Récréatif	Terrain de jeux, parc, piste cyclable	P2				●					●		●	
Utilité publique	Caserne de pompiers, garage municipal, etc.	P3				●								
Agricole (A)														
Agriculture sans élevage	Culture du sol et végétaux	A1												
Agriculture avec élevage	Bovins laitiers et de boucherie, moutons	A2												
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	Porcherie, veaux de lait, renards	A3												
Services, commerces et industries	Vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	A4												
Usages agricoles spécifiques	Chenils, fourrières, pisciculture	A5												
BATIMENT PRINCIPAL														
Hauteur (étage)	min.		2	2	2	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
	max.		2,5	2,5	2,5	2	2	2,5	2	2	2,5	2	2	
Marge de recul avant (m)	min.		1,52	1,52	1,52	1,52	1,52	1,52	1,52	1,52	7,6	7,6	7,6	
Marge de recul latérale (m)	min.		1,5 ⁽¹⁾	1,5 ⁽¹⁾	1,5 ⁽¹⁾	1,5 ⁽¹⁾	1,5 ⁽¹⁾	1,5	1,5	1,5	1,5	3	4	
Somme des marges latérales (m)	min.		3 ⁽²⁾	3 ⁽²⁾	3 ⁽²⁾	3 ⁽²⁾	3 ⁽²⁾	3 ⁽³⁾	3 ⁽³⁾	3	4,5	6	7	
Marge de recul arrière (m)	min.		6	6	6	6	6	6	6	6	7,6	6	7,6	
STRUCTURE														
Isolée			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
Jumelée			●	●										
Contiguë			●	●										
RAPPORTS														
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.		6			3			5			5		
Pourcentage maximal d'occupation du sol par le bâtiment principal	max.		95	95	95	75	75	75	75	75	40	40	30	
DISPOSITIONS SPÉCIALES														
PIIA			●	●	●									
PAE														
Zone à risque de crues														
Autres														
NOTES						<p>(1) Aucune marge requise sans ouverture.</p> <p>(2) La somme des marges latérales est de 1,5m s'il existe un mur aveugle et de 0m si les deux murs sont aveugles.</p> <p>(3) La somme des marges latérales est de 1,5m s'il existe un mur aveugle.</p> <p>(4) Voir l'article 171 pour la finition des murs extérieurs.</p>								
AMENDEMENTS														

VILE DE BEDFORD

Annexe B - GRILLE DES USAGES ET NORMES

ZONE		CD-1	CD-2	IA-1	IB-1	IB-2	IB-3				
CLASSES D'USAGES PERMIS											
Résidentiel (R)											
Unifamilial	R1										
Bifamilial	R2										
Trifamilial	R3										
Multifamilial (4 logements et plus)	R4		●								
Mixte (résidentiel et commercial)	R5	●									
Maison mobile	R6										
Maison de chambres	R7										
Commercial (C)											
Services professionnels et d'affaires	C1										
Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1	●		●(1)(8)							
Catégorie 2 (Services administratifs)	C1-2			●(8)							
Catégorie 3 (Services personnels)	C1-3			●(2)(7)							
Catégorie 4 (Services personnels spécialisés)	C1-4	●		●							
Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5										
Catégorie 6 (Ateliers d'artisan et d'artiste)	C1-6		●	●(7)							
Catégorie 7 (Services de métiers spécialisés)	C1-7	●	●								
Catégorie 8 (Métiers spécialisés avec entreposage)	C1-8						●				
Catégorie 9 (Services reliés aux communications)	C1-9			●(7)							
Commerce de vente	C2										
Catégorie 1 (Vente au détail - biens de consommation)	C2-1										
Catégorie 2 (Vente au détail - biens et équipements)	C2-2	●									
Catégorie 3 (Vente au détail et entreposage extérieur)	C2-3	●			●						
Catégorie 4 (Vente en gros et entrepôt)	C2-4	●	●	●(5)			●				
Catégorie 5 (Vente de végétaux et d'accessoires)	C2-5	●									
Services reliés aux véhicules	C3										
Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C3-1	●(6)									
Catégorie 2 (Vente de véhicules et de pièces)	C3-2										
Catégorie 3 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C3-3										
Catégorie 4 (Services reliés aux véhicules lourds)	C3-4										
Catégorie 5 (Services reliés au transport)	C3-5										
Catégorie 6 (Stationnement)	C3-6	●									
Restauration, boissons et divertissement	C4										
Catégorie 1 (Restauration)	C4-1										
Catégorie 2 (Consommation de boissons alcoolisées)	C4-2										
Catégorie 3 (Établissements reliés au divertissement)	C4-3			●(8)							
Catégorie 4 (Spectacles érotiques)	C4-4										
Établissements d'hébergement	C5										
Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C5-1										
Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C5-2										
Catégorie 3 (Centre d'accueil, centre pour personnes âgées)	C5-3										
Catégorie 4 (Hébergement à des fins récréatives)	C5-4										
Services récréatifs, sportifs et culturels	C6										
Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C6-1			●(7)							
Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C6-2			●(7)							
Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C6-3			●(7)							
Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C6-4										
Catégorie 5 (Activités récréatives extérieures intensives)	C6-5										
Catégorie 6 (Activités équestres)	C6-6										
Catégorie 7 (Activités culturelles)	C6-7			●(7)							
Industrie (I)											
Industrie artisanale	Aliments, bois, cuir, céramique, etc.	I1			●(9)						
Industrie agricole	Transformation, services, recherche, agroalimentaire	I2									
Industrie légère	Sans entreposage extérieur	I3			●(9)		●				
Industrie lourde	Avec entreposage extérieur	I4					●				
Industrie de haute technologie	Pharmaceutique, médical, informatique, électronique	I5									
Industrie d'extraction	Carrière, sablière et autres site miniers	I6									
Communautaire (P)											
Institutionnelle et administratif	Hôtel de ville, église, école, etc.	P1									
Récréatif	Terrain de jeux, parc, piste cyclable	P2									
Utilité publique	Caserne de pompiers, garage municipal, etc.	P3									
Agricole (A)											
Agriculture sans élevage	Culture du sol et végétaux	A1									
Agriculture avec élevage	Bovins laitiers et de boucherie, moutons	A2									
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	Porcherie, veaux de lait, renards	A3									
Services, commerces et industries	Vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	A4				●(3)	●(4)				
Usages agricoles spécifiques	Chenils, fourrières, pisciculture	A5									
BATIMENT PRINCIPAL											
Hauteur (étage)	min.	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1
	max.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marge de recul avant (m)	min.	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	15	7,6	7,6
Marge de recul latérale (m)	min.	3	3	3	3	3	3	4,5	4,5	4,5	4,5
Somme des marges latérales (m)	min.	6	6	6	6	6	6	9	10,5	10,5	10,5
Marge de recul arrière (m)	min.	6	6	6	6	7,6	7,6	7,6	10	7,6	7,6
STRUCTURE											
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Jumelée											
Contiguë											
RAPPORTS											
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.	4		4							
Pourcentage maximal d'occupation du sol par le bâtiment principal	max.	40	40	40	40	40	40	50	30	50	50
DISPOSITIONS SPÉCIALES											
PIIA											
PAE											
Zone à risque de crues											
Autres						article 183	article 183				
NOTES		<p>(1) À l'exception des cliniques vétérinaires. (2) Seuls es ateliers de couture sont autorisés. (3) À l'exception des scieries. (4) Seules les scieries et la vente au détail de matériel et équipement d'apiculture sont autorisés. (5) À l'exception des mini-entrepôts. (6) Seuls les lave-autos manuels sont autorisés. (7) Usage autorisé à l'étage seulement. (8) Usage autorisé à l'étage seulement ainsi que dans la partie du rez-de-chaussée annexée en façade du bâtiment où se trouvent les deux entrées principales. (9) Usage autorisé au rez-de-chaussée seulement. (10) Voir l'article 184 concernant l'aménagement d'un écran végétal.</p>									
AMENDEMENTS		Règlements 699-11-10, 699-11-11									

VILE DE BEDFORD												
Annexe B - GRILLE DES USAGES ET NORMES												
ZONE		IB-4	IB-5	IC-1			ID-1	IE-1	PA-1	PA-2		
CLASSES D'USAGES PERMIS												
Résidentiel (R)												
Unifamilial	R1											
Bifamilial	R2											
Trifamilial	R3											
Multifamilial (4 logements et plus)	R4											
Mixte (résidentiel et commercial)	R5											
Maison mobile	R6											
Maison de chambres	R7											
Commercial (C)												
Services professionnels et d'affaires	C1											
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1										
	Catégorie 2 (Services administratifs)	C1-2										
	Catégorie 3 (Services personnels)	C1-3										
	Catégorie 4 (Services personnels spécialisés)	C1-4										
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5										
	Catégorie 6 (Ateliers d'artisan et d'artiste)	C1-6										
	Catégorie 7 (Services de métiers spécialisés)	C1-7										
	Catégorie 8 (Métiers spécialisés avec entreposage)	C1-8		●								
	Catégorie 9 (Services reliés aux communications)	C1-9										
Commerce de vente	C2											
	Catégorie 1 (Vente au détail - biens de consommation)	C2-1										
	Catégorie 2 (Vente au détail - biens et équipements)	C2-2										
	Catégorie 3 (Vente au détail et entreposage extérieur)	C2-3										
	Catégorie 4 (Vente en gros et entrepôt)	C2-4		●		●						
	Catégorie 5 (Vente de végétaux et d'accessoires)	C2-5										
Services reliés aux véhicules	C3											
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C3-1										
	Catégorie 2 (Vente de véhicules et de pièces)	C3-2										
	Catégorie 3 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C3-3		●								
	Catégorie 4 (Services reliés aux véhicules lourds)	C3-4		●								
	Catégorie 5 (Services reliés au transport)	C3-5										
	Catégorie 6 (Stationnement)	C3-6								●	●	
Restauration, boissons et divertissement	C4											
	Catégorie 1 (Restauration)	C4-1										
	Catégorie 2 (Consommation de boissons alcoolisées)	C4-2										
	Catégorie 3 (Établissements reliés au divertissement)	C4-3										
	Catégorie 4 (Spectacles érotiques)	C4-4										
Établissements d'hébergement	C5											
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C5-1										
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C5-2										
	Catégorie 3 (Centre d'accueil, centre pour personnes âgées)	C5-3										
	Catégorie 4 (Hébergement à des fins récréatives)	C5-4										
Services récréatifs, sportifs et culturels	C6											
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C6-1										
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C6-2										
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C6-3										
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C6-4								●	●	
	Catégorie 5 (Activités récréatives extérieures intensives)	C6-5				●						
	Catégorie 6 (Activités équestres)	C6-6										
	Catégorie 7 (Activités culturelles)	C6-7										
Industrie (I)												
Industrie artisanale	Aliments, bois, cuir, céramique, etc.	I1				●						
Industrie agricole	Transformation, services, recherche, agroalimentaire	I2	●							●		
Industrie légère	Sans entreposage extérieur	I3	●	●		●		●				
Industrie lourde	Avec entreposage extérieur	I4	●	●			●					
Industrie de haute technologie	Pharmaceutique, médical, informatique, électronique	I5							●			
Industrie d'extraction	Carrière, sablière et autres site miniers	I6										
Communautaire (P)												
Institutionnelle et administratif	Hôtel de ville, église, école, etc.	P1										
Récréatif	Terrain de jeux, parc, piste cyclable	P2								●	●	
Utilité publique	Caserne de pompiers, garage municipal, etc.	P3								● ⁽¹⁾		
Agricole (A)												
Agriculture sans élevage	Culture du sol et végétaux	A1										
Agriculture avec élevage	Bovins laitiers et de boucherie, moutons	A2										
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	Porcherie, veaux de lait, renards	A3										
Services, commerces et industries	Vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	A4								●		
Usages agricoles spécifiques	Chenils, fourrières, pisciculture	A5										
BATIMENT PRINCIPAL												
Hauteur (étage)	min.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	max.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Marge de recul avant (m)	min.	7,6	7,6	7,6	7,6	15	15	15	15	15	15	7,6
Marge de recul latérale (m)	min.	4,5	4,5	4,5	7,6	7,6	7,6	10	7,6	10	6	
Somme des marges latérales (m)	min.	10,5	10,5	10,5	18	18	18	20	18	20	12	
Marge de recul arrière (m)	min.	7,6	7,6	7,6	12	12	12	10	10	10	6	
STRUCTURE												
Isolée			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Jumelée				●	●		●	●				
Contiguë				●	●		●	●				
RAPPORTS												
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.											
Pourcentage maximal d'occupation du sol par le bâtiment principal	max.	60	50	50	20	50	50	40	40	5	10	
DISPOSITIONS SPÉCIALES												
PIIA												●
PAE												
Zone à risque de crues										●		
Autres												
NOTES		(1) Seuls les étangs aérés sont autorisés. (2) Voir l'article 184 concernant l'aménagement d'un écran végétal.										
AMENDEMENTS												

VILE DE BEDFORD
Annexe B - GRILLE DES USAGES ET NORMES

ZONE		PA-3	PA-4	PB-1	PB-2	PB-3	PB-4	PB-5	PB-6	PB-7	PB-8
CLASSES D'USAGES PERMIS											
Résidentiel (R)											
Unifamilial	R1										
Bifamilial	R2										
Trifamilial	R3										
Multifamilial (4 logements et plus)	R4										
Mixte (résidentiel et commercial)	R5										
Maison mobile	R6										
Maison de chambres	R7										
Commercial (C)											
Services professionnels et d'affaires	C1										
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1									
	Catégorie 2 (Services administratifs)	C1-2									
	Catégorie 3 (Services personnels)	C1-3								●(3)	
	Catégorie 4 (Services personnels spécialisés)	C1-4									
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5									
	Catégorie 6 (Ateliers d'artisan et d'artiste)	C1-6									
	Catégorie 7 (Services de métiers spécialisés)	C1-7									
	Catégorie 8 (Métiers spécialisés avec entreposage)	C1-8									
	Catégorie 9 (Services reliés aux communications)	C1-9									
Commerce de vente	C2										
	Catégorie 1 (Vente au détail - biens de consommation)	C2-1									
	Catégorie 2 (Vente au détail - biens et équipements)	C2-2									
	Catégorie 3 (Vente au détail et entreposage extérieur)	C2-3									
	Catégorie 4 (Vente en gros et entrepôt)	C2-4									
	Catégorie 5 (Vente de végétaux et d'accessoires)	C2-5									
Services reliés aux véhicules	C3										
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C3-1									
	Catégorie 2 (Vente de véhicules et de pièces)	C3-2									
	Catégorie 3 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C3-3									
	Catégorie 4 (Services reliés aux véhicules lourds)	C3-4									
	Catégorie 5 (Services reliés au transport)	C3-5							●(1)		
	Catégorie 6 (Stationnement)	C3-6	●	●					●		
Restauration, boissons et divertissement	C4										
	Catégorie 1 (Restauration)	C4-1									
	Catégorie 2 (Consommation de boissons alcoolisées)	C4-2									
	Catégorie 3 (Établissements reliés au divertissement)	C4-3									
	Catégorie 4 (Spectacles érotiques)	C4-4									
Établissements d'hébergement	C5										
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C5-1									
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C5-2									
	Catégorie 3 (Centre d'accueil, centre pour personnes âgées)	C5-3							●	●	●
	Catégorie 4 (Hébergement à des fins récréatives)	C5-4									
Services récréatifs, sportifs et culturels	C6										
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C6-1			●						
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C6-2							●(2)		
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C6-3				●			●	●	
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C6-4	●	●							
	Catégorie 5 (Activités récréatives extérieures intensives)	C6-5									
	Catégorie 6 (Activités équestres)	C6-6									
	Catégorie 7 (Activités culturelles)	C6-7									
Industrie (I)											
Industrie artisanale	Aliments, bois, cuir, céramique, etc.	I1									
Industrie agricole	Transformation, services, recherche, agroalimentaire	I2									
Industrie légère	Sans entreposage extérieur	I3									
Industrie lourde	Avec entreposage extérieur	I4									
Industrie de haute technologie	Pharmaceutique, médical, informatique, électronique	I5									
Industrie d'extraction	Carrière, sablière et autres site miniers	I6									
Communautaire (P)											
Institutionnelle et administratif	Hôtel de ville, église, école, etc.	P1		●	●	●	●	●	●	●	●
Récréatif	Terrain de jeux, parc, piste cyclable	P2	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Utilité publique	Caserne de pompiers, garage municipal, etc.	P3			●						
Agricole (A)											
Agriculture sans élevage	Culture du sol et végétaux	A1									
Agriculture avec élevage	Bovins laitiers et de boucherie, moutons	A2									
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	Porcherie, veaux de lait, renards	A3									
Services, commerces et industries	Vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	A4									
Usages agricoles spécifiques	Chenils, fourrières, pisciculture	A5									
BATIMENT PRINCIPAL											
Hauteur (étage)	min.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	max.	2	2 1/2	2	2 1/2	3	2	2	1	3	3
Marge de recul avant (m)	min.	10	10	10	7,6	7,6	15	12	7,6	7,6	15
Marge de recul latérale (m)	min.	10	6	6	6	6	6	6	3	4	6
Somme des marges latérales (m)	min.	20	12	16	16	16	16	16	9	10	16
Marge de recul arrière (m)	min.	10	6	7,6	7,6	7,6	7,6	6	7,6	7,6	10
STRUCTURE											
Isolée		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Jumelée											
Contiguë											
RAPPORTS											
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.										
Pourcentage maximal d'occupation du sol par le bâtiment principal	max.	5	30	30	30	30	20	10	40	40	30
DISPOSITIONS SPÉCIALES											
PIIA			●								
PAE											
Zone à risque de crues											
Autres											
NOTES		<p>(1) Seuls les services d'ambulance sont autorisés.</p> <p>(2) Seules les salles de quilles sont autorisées.</p> <p>(3) Seuls les services personnels reliés au domaine de la santé sont autorisés.</p>									
AMENDEMENTS											

VILE DE BEDFORD

Annexe B - GRILLE DES USAGES ET NORMES

ZONE			PC-1	PC-3	PR-1	A-1			A-2		A-3	
CLASSES D'USAGES PERMIS												
Résidentiel (R)												
Unifamilial	R1						●(2)			●(2)		●(5)
Bifamilial	R2											
Trifamilial	R3											
Multifamilial (4 logements et plus)	R4											
Mixte (résidentiel et commercial)	R5											
Maison mobile	R6						●(3)			●(3)		
Maison de chambres	R7											
Commercial (C)												
Services professionnels et d'affaires	C1											
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1										
	Catégorie 2 (Services administratifs)	C1-2										
	Catégorie 3 (Services personnels)	C1-3										
	Catégorie 4 (Services personnels spécialisés)	C1-4										
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5										
	Catégorie 6 (Ateliers d'artisan et d'artiste)	C1-6										
	Catégorie 7 (Services de métiers spécialisés)	C1-7										
	Catégorie 8 (Métiers spécialisés avec entreposage)	C1-8										
	Catégorie 9 (Services reliés aux communications)	C1-9										
Commerce de vente	C2											
	Catégorie 1 (Vente au détail - biens de consommation)	C2-1										
	Catégorie 2 (Vente au détail - biens et équipements)	C2-2										
	Catégorie 3 (Vente au détail et entreposage extérieur)	C2-3										
	Catégorie 4 (Vente en gros et entrepôt)	C2-4										
	Catégorie 5 (Vente de végétaux et d'accessoires)	C2-5										
Services reliés aux véhicules	C3											
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C3-1										
	Catégorie 2 (Vente de véhicules et de pièces)	C3-2										
	Catégorie 3 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C3-3										
	Catégorie 4 (Services reliés aux véhicules lourds)	C3-4										
	Catégorie 5 (Services reliés au transport)	C3-5										
	Catégorie 6 (Stationnement)	C3-6										
Restauration, boissons et divertissement	C4											
	Catégorie 1 (Restauration)	C4-1										
	Catégorie 2 (Consommation de boissons alcoolisées)	C4-2										
	Catégorie 3 (Établissements reliés au divertissement)	C4-3				●						
	Catégorie 4 (Spectacles érotiques)	C4-4	●									
Établissements d'hébergement	C5											
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C5-1										
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C5-2										
	Catégorie 3 (Centre d'accueil, centre pour personnes âgées)	C5-3										
	Catégorie 4 (Hébergement à des fins récréatives)	C5-4										
Services récréatifs, sportifs et culturels	C6											
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C6-1										
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C6-2										
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C6-3										
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C6-4							●			
	Catégorie 5 (Activités récréatives extérieures intensives)	C6-5										
	Catégorie 6 (Activités équestres)	C6-6				●				●(6)		
	Catégorie 7 (Activités culturelles)	C6-7										
Industrie (I)												
Industrie artisanale	Aliments, bois, cuir, céramique, etc.	I1										
Industrie agricole	Transformation, services, recherche, agroalimentaire	I2										
Industrie légère	Sans entreposage extérieur	I3										
Industrie lourde	Avec entreposage extérieur	I4										
Industrie de haute technologie	Pharmaceutique, médical, informatique, électronique	I5										
Industrie d'extraction	Carrière, sablière et autres site miniers	I6								●		
Communautaire (P)												
Institutionnelle et administratif	Hôtel de ville, église, école, etc.	P1					●					
Récréatif	Terrain de jeux, parc, piste cyclable	P2					●					
Utilité publique	Caserne de pompiers, garage municipal, etc.	P3	●	●								
Agricole (A)												
Agriculture sans élevage	Culture du sol et végétaux	A1						●		●		●
Agriculture avec élevage	Bovins laitiers et de boucherie, moutons	A2				●(1)		●		●		
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	Porcherie, veaux de lait, renards	A3										
Services, commerces et industries	Vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	A4								●(4)		●
Usages agricoles spécifiques	Chenils, fourrières, pisciculture	A5						●		●		
BATIMENT PRINCIPAL												
Hauteur (étage)	min.		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	max.				3	2	2	2	2	2	2	2
Marge de recul avant (m)	min.	15	9	7,6	7,6	15	15	15	15	15	7,6	15
Marge de recul latérale (m)	min.	6	9	6	6	4	10	10	4	10	1,5	10
Somme des marges latérales (m)	min.	12	18	16	16	10	20	20	10	20	4,5	20
Marge de recul arrière (m)	min.	6	9	7,6	7,6	7,6	10	15	7,6	10	7,6	10
STRUCTURE												
Isolée			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Jumelée												
Contiguë												
RAPPORTS												
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.						1			1		1
Pourcentage maximal d'occupation du sol par le bâtiment principal	max.	20	30	20	20	15	15	5	15	15	25	25
DISPOSITIONS SPÉCIALES												
PIIA												
PAE												
Zone à risque de crues												
Autres									article 58.1			
NOTES			<p>(1) Seuls les écuries et l'élevage de chevaux sont autorisés. (2) Voir l'article 199 concernant la construction d'une résidence en zone agricole. (3) Les maisons mobiles sont autorisées uniquement pour les employés d'une exploitation agricole. (4) Voir l'article 196 relatif à l'implantation d'une scierie. (5) Voir articles 199, 199.1, 199.2 et 200. (6) Seuls les sentiers de randonnée équestre sont autorisés.</p>									
AMENDEMENTS			699-11-5, 699-11-9									

VILE DE BEDFORD								
Annexe B - GRILLE DES USAGES ET NORMES								
ZONE			CONS-1	CONS-2	CONS-3	CONS-4	CONS-5	CONS-6
CLASSES D'USAGES PERMIS								
Résidentiel (R)								
Unifamilial	R1							
Bifamilial	R2							
Trifamilial	R3							
Multifamilial (4 logements et plus)	R4							
Mixte (résidentiel et commercial)	R5							
Maison mobile	R6							
Maison de chambres	R7							
Commercial (C)								
Services professionnels et d'affaires	C1							
	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1						
	Catégorie 2 (Services administratifs)	C1-2						
	Catégorie 3 (Services personnels)	C1-3						
	Catégorie 4 (Services personnels spécialisés)	C1-4						
	Catégorie 5 (Services financiers)	C1-5						
	Catégorie 6 (Ateliers d'artisan et d'artiste)	C1-6						
	Catégorie 7 (Services de métiers spécialisés)	C1-7						
	Catégorie 8 (Métiers spécialisés avec entreposage)	C1-8						
	Catégorie 9 (Services reliés aux communications)	C1-9						
Commerce de vente	C2							
	Catégorie 1 (Vente au détail - biens de consommation)	C2-1						
	Catégorie 2 (Vente au détail - biens et équipements)	C2-2						
	Catégorie 3 (Vente au détail et entreposage extérieur)	C2-3						
	Catégorie 4 (Vente en gros et entrepôt)	C2-4						
	Catégorie 5 (Vente de végétaux et d'accessoires)	C2-5						
Services reliés aux véhicules	C3							
	Catégorie 1 (Services reliés aux véhicules légers)	C3-1						
	Catégorie 2 (Vente de véhicules et de pièces)	C3-2						
	Catégorie 3 (Services spécialisés reliés aux véhicules)	C3-3						
	Catégorie 4 (Services reliés aux véhicules lourds)	C3-4						
	Catégorie 5 (Services reliés au transport)	C3-5						
	Catégorie 6 (Stationnement)	C3-6						
Restauration, boissons et divertissement	C4							
	Catégorie 1 (Restauration)	C4-1						
	Catégorie 2 (Consommation de boissons alcoolisées)	C4-2						
	Catégorie 3 (Établissements reliés au divertissement)	C4-3						
	Catégorie 4 (Spectacles érotiques)	C4-4						
Établissements d'hébergement	C5							
	Catégorie 1 (Hébergement et repas à la ferme)	C5-1						
	Catégorie 2 (Complexe hôtelier)	C5-2						
	Catégorie 3 (Centre d'accueil, centre pour personnes âgées)	C5-3						
	Catégorie 4 (Hébergement à des fins récréatives)	C5-4						
Services récréatifs, sportifs et culturels	C6							
	Catégorie 1 (Activités récréatives intérieures)	C6-1						
	Catégorie 2 (Activités sportives intérieures)	C6-2						
	Catégorie 3 (Activités éducatives intérieures)	C6-3						
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C6-4	●	●	●	●	●(1)	●(1)
	Catégorie 5 (Activités récréatives extérieures intensives)	C6-5						
	Catégorie 6 (Activités équestres)	C6-6						
	Catégorie 7 (Activités culturelles)	C6-7						
Industrie (I)								
Industrie artisanale	Aliments, bois, cuir, céramique, etc.	I1						
Industrie agricole	Transformation, services, recherche, agroalimentaire	I2						
Industrie légère	Sans entreposage extérieur	I3						
Industrie lourde	Avec entreposage extérieur	I4						
Industrie de haute technologie	Pharmaceutique, médical, informatique, électronique	I5						
Industrie d'extraction	Carrière, sablière et autres site miniers	I6						
Communautaire (P)								
Institutionnelle et administratif	Hôtel de ville, église, école, etc.	P1						
Récréatif	Terrain de jeux, parc, piste cyclable	P2	●	●	●	●	●(1)	●(1)
Utilité publique	Caserne de pompiers, garage municipal, etc.	P3						
Agricole (A)								
Agriculture sans élevage	Culture du sol et végétaux	A1						
Agriculture avec élevage	Bovins laitiers et de boucherie, moutons	A2						
Agriculture élevage à forte charge d'odeur	Porcherie, veaux de lait, renards	A3						
Services, commerces et industries	Vente/ transformation de produits agricoles et forestiers	A4						
Usages agricoles spécifiques	Chenils, fourrières, pisciculture	A5						
BATIMENT PRINCIPAL								
Hauteur (étage)	min.		1	1	1	1	1	1
	max.		1	1	1	1	1	1
Marge de recul avant (m)	min.		15	15	15	15	15	15
Marge de recul latérale (m)	min.		15	15	15	15	15	15
Somme des marges latérales (m)	min.		30	30	30	30	30	30
Marge de recul arrière (m)	min.		15	15	15	15	15	15
STRUCTURE								
Isolée			●	●	●	●	●	●
Jumelée								
Contiguë								
RAPPORTS								
Nombre de logement maximal par bâtiment	max.							
Pourcentage maximal d'occupation du sol par le bâtiment principal	max.		5	5	5	5	5	5
DISPOSITIONS SPÉCIALES								
PIIA								
PAE								
Zone à risque de crues			●					
Autres								
NOTES			(1) Seules les activités reliées à la conservation sont autorisées.					
AMENDEMENTS								